



Une **OFFRE DE FORMATION SPÉCIFIQUE** a été conçue pour répondre au besoin d'accompagnement des agent.e.s de la fonction publique sur l'application des valeurs de la République, notamment celle de laïcité. Elle est issue d'un plan d'actions nommé «La République en actes» décidé par le comité interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté (CIEC).

LES FORMATIONS SONT PROPOSÉES

AUX AGENT.E.S TERRITORIAUX.ALES EN CONTACT
QUOTIDIEN AVEC LES PUBLICS, NOTAMMENT ISSUS
DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VII

► LA LAÏCITÉ ET LA RELATION SOCIO-ÉDUCATIVE

2 jours

Code stage SXLGR

Formation destinée aux agent.e.s en relation directe avec des enfants et des jeunes et/ou des habitant.e.s des quartiers prioritaires de la politique de la ville : animateur.rice.s, ATSEM, éducateur.rice.s sportif.ve.s, coordonnateur.rice.s de réussite éducative, travailleur.euse.s sociaux.ales, agent.e.s d'intervention sociale et familiale, agent.e.s de restauration, etc.

► LA LAÏCITÉ ET L'USAGE DES ESPACES PUBLICS

2 jours

Code stage SXLRU

Formation destinée aux agent.e.s intervenant dans l'espace public : policier.ère.s municipaux.ales, agent.e.s de mairies de quartier et de centres sociaux gérant des équipements, gardien.ne.s d'immeuble, médiateur.rice.s, équipes projet politique de la ville, agent.e.s de médiation et de prévention, etc.

LA LAÏCITÉ : ACCUEIL ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS

2 jours

Code stage SXLRR

Formation destinée aux agent.e.s d'accueil des services publics exerçant en mairie, bibliothèque-médiathèque, service de santé, service social, etc.

CES FORMATIONS VISENT À

- définir la valeur de laïcité et connaître son cadre réglementaire de référence :
- savoir repérer les situations relevant de l'application de la valeur de laïcité et celles qui n'en relèvent pas ;
- apporter des réponses, fondées sur le droit, aux demandes et situations rencontrées en matière de respect de la laïcité et de principe de nondiscrimination;
- construire et mobiliser des argumentaires adaptés aux situations rencontrées dans une logique de dialogue avec les publics.

LES + PÉDAGOGIQUES

- Des formateur.rice.s formé.e.s et habilité.e.s dans le cadre d'un plan national de formation.
- ▶ Une boite à outils pédagogique élaborée sur la base de repères historiques et de références juridiques en matière de laïcité et proposant une pédagogie active telle que des cas pratiques et des mises en situation professionnelles concrètes.



UN PARTENARIAT ENTRE LE CNFPT, LE MINISTÈRE DE LA VILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES.

Annoncé en 2015, ce plan de formation national doit permettre de former 10 000 personnes sur deux ans, tou.te.s professionnel.le.s et tous statuts confondus (agent.e.s de la fonction publique, personnels associatifs, ...).

Il est déployé par les directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) pour les agent.e.s de l'État et les personnels associatifs. Pour la fonction publique territoriale, le CNFPT, acteur engagé dans la conception de l'offre de formation, est chargé de la formation des agent.e.s territoriaux.ales.

Ce partenariat entre le CNFPT, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le Commissariat général à l'égalité des territoires démontre la volonté commune d'adresser un discours clair et univoque aux populations, à travers les professionnel.le.s de terrain impliqué.e.s dans la mise en œuvre des politiques publiques.

COMMENT CHERCHER UNE FORMATION SUR L'OFFRE EN LIGNE ?



N'hésitez pas à faire votre catalogue ou votre affiche personnalisés!

EN PARTENARIAT AVEC





CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE 80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12 Tél. : 01 55 27 44 00 WWW.CNFPT.FR